



**AN 2024
24-062**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 25 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Fabienne PAULIN, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Laurence DENAND, procuration à M. Dimitri MENDY
Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, procuration à M. Thierry RIHOUEY
Mme Florence VARIN, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Nathalie COLAS, procuration à M. Didier JAHIER
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

18/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

18/09/2024

OBJET : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L.313-4,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des service,

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Considérant les besoins des services, les évolutions de carrière et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources Humaines du 24 septembre 2024,

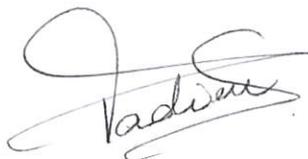
Après avoir entendu l'exposé de Mme Virginie MEUNIER, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la Communication, au Développement numérique, au Commerce de proximité et aux Ressources humaines.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix Pour, 1 Abstention : Philippe GOMMARD),

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** la mise à jour du tableau des effectifs comme annoncée ci-après :

Grade ou emploi	Effectif AVANT modification	Effectif APRÈS modification
FILIÈRE TECHNIQUE		
Ingénieur	2	3
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE		
ATSEM principal 2e classe	8	9

- **ARTICLE 2 : DIT** que les dépenses en résultant seront imputées au budget de l'exercice.
- **ARTICLE 3 : DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, pour exécuter la présente délibération.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 02/10/2024
Et publié le 02/10/2024



Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE
le 02/10/2024
Application agréée E-legalite.com